

« Des dépenses tout aussi disproportionnées par rapport au nombre d'utilisateurs concernant aussi l'étang de Saint Bonnet » ...

Droit de réponse.

Cette petite phrase, en apparence anodine, n'a pas échappé à celles et ceux qui lisent attentivement « Mistral ». Elle a même suscité des réactions justifiées car la petite phrase est significative soit d'une méconnaissance du sujet par ceux qui l'ont écrite, soit d'une nouvelle attaque larvée, fomentée de l'intérieur même de notre C.M.C.A.S. Cette petite phrase fait donc l'objet d'un droit de réponse, preuves à l'appui.

- La méconnaissance : déjà, il s'agit de Saint bonnet de valclérieux, un simple détail qui permet quand même de ne pas aller jusqu'à Saint Bonnet – 86230 - situé dans le département de la Vienne. Ce n'est donc pas avec une telle information que l'étang situé dans le nord Drôme sera connu !
- Méconnaissance encore, a fréquentation du site : elle est certainement plus importante que nos bienfaisants détracteurs le disent.
- Déjà, la sections pêche et sa cinquantaine d'adhérents qui organisent en plus des fréquentations personnelles, des concours, des rencontres inter-S.L.Vies et inter-C.M.C.A.S. À longueur de saison de pêche.
- Les enfants de nos colonies de vacances des centres jeunes d'Arzay et de Saint Hilaire du Rosier autour d'un projet pédagogique qui va bien au-delà de la pêche et qui s'intitule « Découverte et respect de l'environnement aquatique ». Plusieurs intervenants de la section pêche font ainsi partager leur passion aux enfants de nos collègues de travail.
- Les mercredi verts. Tiens donc, il se trouve des S.L.Vies qui connaissent l'étang et qui l'utilisent. Pour information, la S.L.Vie de Cruas a programmé un mercredi vert pour juin 2019. Là encore, les membres de la section pêche sont partie prenante. Ils seraient d'ailleurs heureux d'accueillir d'avantage de mercredis verts !
- Les journées familiales organisées par les S.L.Vies, encore elles ! La prochaine aura lieu le 7 juillet.

Oui, en fin de compte, les détracteurs de nos activités sociales sont bienfaisants car ils nous permettent au moyen de ce droit de réponse de faire savoir ce qu'ils vous cachent et qui parfois a fait l'objet d'articles et d'informations dans « Mistral ». L'étang de Saint Bonnet de Valclérieux, périodiquement entretenu par des bénévoles qui savent user du « Par et du « Pour » (Qu'ils en soient ici grandement remerciés pour ce geste social et écologique bienvenu et appréciable par les temps qui courent.), possède une fréquentation tout à fait honorable qui ne demande qu'à s'amplifier.

Et s'il s'agissait tout simplement d'une nouvelle attaque de l'intérieur ? A l'heure où les régimes particuliers, dont le notre, sont sur la sellette ; au moment où la Cour des comptes, une fois n'est pas coutume, présente le tarif agent comme un privilège à occire, voici donc au travers d'une toute petite phrase anodine le coup de pouce pour plus de bénéfices aux actionnaires. A force d'attaques brutales ou sournoises, notre Contrat de Travail qu'est le Statut National risque de n'être plus qu'une coquille vidée de son contenu social et progressiste que d'autres méritent aussi.

Ne comptez pas sur les adhérents de la Section Pêche pour laisser faire !